

ministres répondre non pas à des questions qu'on leur pose mais à d'autres auxquelles ils préféreraient répondre. J'estime donc que c'est un non-sens que ce gouvernement parle d'instaurer des services d'information compliqués tant que le premier ministre et ses ministres ne seront pas disposés à assumer leur responsabilité fondamentale qui est de répondre aux questions à la Chambre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je sais que les avis sont partagés parmi les députés quant à l'introduction des organes électroniques de diffusion ici, mais peut-être bien que cela offrirait l'avantage d'obliger les ministres à donner des réponses précises aux questions qu'on leur pose.

Deuxièmement, on devrait faire connaître aux citoyens les services qu'on leur offre. On devrait leur dire ceux qu'on leur offre, où, et comment les obtenir. Il est indiscutablement important, me semble-t-il, que les citoyens du pays aient ces données, qu'on les mette à leur disposition.

Le groupe d'étude a recommandé au gouvernement d'aider les services d'information. J'aurais recommandé que le gouvernement aille plus loin, c'est-à-dire qu'il aide les services communautaires qui sont immobilisés faute de sous. Il me paraît extraordinaire que ce soit là une des deux recommandations du groupe d'étude que le gouvernement a choisi de ne pas mettre en pratique. C'est une recommandation qui a trait directement à la connaissance qu'a le citoyen des services mis à sa disposition, et pourtant on n'y donne pas suite. La création de cet organisme ne constitue pas, en dépit de ce qu'a donné à entendre le premier ministre, une mise en œuvre des recommandations de la Commission Glassco qui proposait la création d'un comité de coordination. Le gouvernement veut plutôt doter ses services d'information d'une nouvelle superstructure. Le groupe de travail reconnaît au moins quelques-uns des dangers que présentait l'établissement d'une telle organisation. Il craignait que cela ne devienne une espèce de ministère de la propagande. A mon avis, Information Canada pourrait fort bien devenir Manipulation Canada.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Nous connaissons certainement tous la situation. Le groupe de travail s'en est préoccupé au point de recommander l'établissement d'un contrôle rigide, mais je n'ai rien relevé de ce contrôle à la lecture du rapport. Le groupe de travail recommande la formation d'un comité parlementaire, mais on n'a pas encore démontré à la Chambre qu'un comité parlementaire avait

suffisamment d'autorité et d'indépendance pour constituer vraiment une sauvegarde.

• (2.20 p.m.)

Le groupe de travail recommande aussi la nomination d'une espèce d'avocat public ou d'ombudsman à l'égard de l'information. Il s'agit de la seconde des deux recommandations auxquelles le premier ministre a jugé bon de ne pas donner suite. Donc, parlant en mon nom et, je crois, au nom de la majorité des députés, je réclame la coordination des services d'information et, leur bonne administration. Nous voulons cependant que cette coordination se fasse sans créer une autre tranche de bureaucratie qui pourrait nettement influencer l'opinion publique. On ne saurait exagérer ce danger.

L'organisme Information Canada doit aussi bien recueillir l'information que la répandre et la propager. C'est un indice éloquent, du point de vue psychologique, qu'alors que le groupe de travail parlait d'un organisme chargé de recueillir des renseignements sur les besoins du public, le premier ministre, dans son exposé, en dit qu'il doit recueillir des renseignements sur l'opinion publique, ce qui, à mon avis, pourrait bien être un lapsus freudien.

Bien que le premier ministre parle de préserver le rôle du député, il est difficile de concevoir comment le rôle de chaque député à la Chambre—être consulté au sujet de l'opinion du public—pourrait être réduit encore plus fondamentalement que par ce service d'information centralisé qui fournira les renseignements directement aux ministres.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Cela donne une portée encore plus étendue aux bureaux régionaux du gouvernement. Mes honorables amis d'en face ne deviendront que des zéros et les députés de ce côté-ci de la Chambre ne seront plus les seules nullités.

Il y a la question du coût. Le premier ministre parle de cet organisme comme étant une petite unité. Je suppose que tout est relatif...

Une voix: Qu'est-ce qu'un million?

L'hon. M. Stanfield: ...mais permettez-moi de mettre en relief que ce dont le public a besoin en matière d'information, ce n'est pas celle que le gouvernement est prêt à lui donner. L'information dont le public a vraiment un besoin fondamental, c'est celle-là même que le gouvernement voudrait lui refuser.